

L'an deux mille dix-sept et trente Mai à 20 Heures 45, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DREUMONT, Maire.  
La convocation était du 16 Mai 2017.

**PRESENTS** : BORDESOULES Martine, DEMOULE Jacques, DUCASSE Valérie, DUPOIS Sylvie, LABARCHEDE David, LABARCHEDE Magali, LABONNE Jean-Bernard, NARBEBURU Dominique, PIZZINATO Jeany,

**EXCUSES** : GASSER Frédéric,

**Secrétaire de séance** : Mme BORDESOULES Martine

Après lecture, donnée par Valérie DUCASSE, le compte rendu de la réunion du 16 Mai 2017 est adopté à l'unanimité par les membres présents à la séance.

### **-001- LOCAL TECHNIQUE :**

Monsieur Le Maire présente plusieurs devis relatifs au raccordement en eau et électricité du local. L'alimentation se fera depuis la salle communale. Le Conseil Municipal décide de confier les travaux à M. DA ROS, maçon, pour la mise en place d'une fosse toutes eaux et de gaines dans tranchée pour un montant de 2 087.50 € HT et à M. BORDES pour les branchements et équipements électriques et la plomberie pour un montant de 1 660.00 HT soit un total de dépense de 4 497 € TTC.

Ces travaux devront être réalisés avant la fin juillet 2017.

### **002- TRACTEUR TONDEUSE :**

Suite à la dernière réunion, Monsieur le Maire a contacté deux fournisseurs de matériel soit les établissements MEYRAN à La Réole et LABAT à Captieux ; des devis ont été fournis. Le Conseil Municipal retient une offre de LABAT pour une tondeuse qui répond aux besoins et qui bénéficie d'une bonne offre commerciale avec une remise de 20 % pour un montant TTC de 2 883.36 €.

### **-003- ELECTIONS LEGISLATIVES :**

Le Conseil Municipal détermine les tours de permanence pour les élections législatives des dimanches 11 et 18 Juin 2017.

### **-004- DEBAT ARGUMENTÉ SUR LES CHEMINS RURAUX :**

Monsieur Le Maire distribue à chaque Conseiller Municipal des copies du registre des délibérations et les textes réglementaires en la matière. Il fait un historique par chemin : , en 1973 on trouve la construction de la piste du Bourdat , en 1984 le chemin rural de la Rode au Bourdat a fait l'objet d'une délibération par rapport au maintien des accès à la circulation, en 1997 suite à la demande de M. MARBOUTIN, le conseil se prononce contre la vente du chemin et demande à nouveau le respect des servitudes de passage aux riverains.

Il donne lecture des articles relatifs à la libre circulation sur les chemins ruraux et également des possibilités d'intervention prévues pour les Maires en cas de non-respect.

Il remet ensuite une carte de l'ensemble du réseau communal de chemins.

Mme Dominique NARBEBURU intervient en signalant que ce problème de libre circulation date depuis fort longtemps et qu'il faut avancer.

Une injonction sera envoyée à MM GONNET et MARBOUTIN, il convient de laisser un passage de « perbonet à Samazeuilh ». Magali LABARCHEDE précise que le Conseil Général devait mettre en place des chicanes ou des clôtures amovibles sur certains points pour faciliter les accès ; cela n'a pas été fait.

Enfin, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la réouverture des chemins ruraux. Il est procédé par vote à main levée :

Pour : 4

Contre : 2

Abstentions : 4

#### **-005- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Monsieur Le Maire informe que la prochaine réunion aura lieu le 06 Juin prochain.

#### **COMMISSION DES FINANCES :**

Jeany PIZZINATO a été convoquée à une réunion à laquelle elle n'a pu assister ; elle n'a pas reçu de compte rendu. Cette réunion avait pour sujet la taxe d'aménagement.

#### **PLUI :**

Une réunion a été organisée pour la mise en place du PLUI, le Maire n'a pu y assister.

#### **-004- LES SYNDICATS :**

Pas de réunion récente.

#### **ECOLE DE GRIGNOLS :**

Valérie DUCASSE précise que les rythmes scolaires ne devraient pas changer à la rentrée. Elle informe que des enfants de Grignols sont allés passer une journée à St Palais Sur Mer pour y rencontrer leurs correspondants de la ville jumelée avec Grignols qui y séjournaient.

#### **-006- QUESTIONS DIVERSES :**

#### **ANIMATIONS LOCALES :**

L'association « Les Piments Masqués » organise le 03 Juin 2017 un festival sur la commune avec au programme un marché d'artisans, des concerts, des expositions et spectacles. Les autorisations municipales ont été délivrées et les dossiers déposés par les organisateurs. Plusieurs sites de la commune sont concernés : le Bourg, la salle communale et l'église et ensuite le festival se déplace au lieu-dit « Ste-Croix ».

La ferme Brasserie « Moustous » organise des journées « portes ouvertes » les 09 et 10 Juin 2017 avec la présence de l'association « le cinéma solaire » qui proposera plusieurs séances de cinéma en plein air. Des visites de la Ferme sont également prévues.

### **LOCAL TECHNIQUE :**

David LABARCHEDE informe que la chambre froide a été mise en place. Une nouvelle possibilité d'utilisation a été évoquée, pour ce faire il convient de prévoir une dalle avec un siphon pour travailler à l'extérieur ; cela va permettre de limiter la surface à carreler à l'intérieur du local. Il souligne que le plan de chasse ouvre le 15 Août ce qui ne laisse pas beaucoup de temps.

Jeany PIZZINATO propose une réunion des chasseurs avec les artisans et les élus pour examiner la faisabilité et le coût de cet aménagement. Le Conseil est favorable à cette nouvelle rencontre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 45.